

ÉCOCONSTRUCTION

Valoriser et diversifier les bois scolytés

Réunion à VisioBois sur la valorisation des bois scolytés.

Face au changement climatique, les forêts bugistes subissent de plein fouet des phénomènes de dépérissement et d'attaques de scolyte, un insecte ravageur.

CAROLE MUET

« Après la Seconde guerre mondiale le Fonds forestier national a planté une grande quantité d'épicéas pour aider la filière bois à se développer. Aujourd'hui, avec la crise du scolyte, la question est de savoir comment valoriser l'épicéa scolyté car ne plus l'utiliser en raison d'une maladie déstabiliserait toute une filière. En démontrant que l'on a la possibilité de l'exploiter en construction, notamment sous forme de bois lamellé-collé, on apporte de la matière première à des entreprises qui en ont besoin », a martelé le Dr Nathalie Mionetto, déléguée territoriale Nord-Est de FCBA (Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement) lors de la rencontre organisée à VisioBois, le 8 mars dernier à Cormaranche-en-Bugey, sur le thème de la valorisation des bois scolytés.



« En Auvergne-Rhône-Alpes, le département de l'Ain est le plus touché par la crise sanitaire en forêt. Au vu des bouleversements climatiques, ces afflux de bois de qualité secondaire vont arriver sur le marché en quantités importantes. Et le phénomène risque de s'inscrire dans la durée. Aussi, il est essentiel de bien les caractériser afin de trouver des débouchés les plus rémunérateurs possibles. Fibois, l'interprofession de l'Ain se mobilise sur ces enjeux majeurs qui concernent l'ensemble de la filière, du gestionnaire forestier à l'architecte », a détaillé Norbert Héritier, président de Fibois 01 en présence d'Olivier Baubet, chef du Pôle santé des forêts de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf), Charlotte Leportier pour l'Office national des forêts (ONF) et Sylvain

Rochet du bureau d'études Teckicéa.

ENJEUX SANITAIRES

Éric Hell, technicien forestier secteur Bugey pour le Centre national de la propriété forestière (CNPF), a confirmé que depuis 3-4 ans, « le département est impacté par les attaques de scolytes sur les résineux, les épicéas comme les sapins. Habituellement, la phase d'épidémie est de 3 ans. Là, elle continue et on ne sait pas quand elle va s'arrêter. Nous ne sommes pas très optimistes ». Cette réunion était encore l'occasion de présenter les 19 porteurs de projet ayant candidaté à la première édition des Trophées de la Forêt et du Bois 2023 organisée par le Département, avec Fibois 01. « Un concours qui se déroulera sous le signe des bois de qualité secondaire », comme l'a rappelé Jean-Yves Flochon, vice-président du Département délégué à la biodiversité. ■

LES FORÊTS CONSTITUENT LE 2^E PUIT DE CARBONE

L'ensemble de la filière forêt bois fédéré par Fibois Auvergne-Rhône-Alpes (Aura) travaille chaque jour à préserver la forêt régionale. Avec ses 2 579 000 ha de surface, la forêt auralpine, dont les deux tiers sont situés en zone de montagne, couvre 36 % de la superficie de la région. Dans l'Ain, 67 % des 200 000 ha recensés sur le département appartiennent à des propriétaires privés et 33 % au domaine public. Essentiellement composée de feuillus (548 000 ha de résineux, 479 000 ha mixtes et 1 173 000 ha feuillus), Aura est la première région française en volume de bois sur pied. Annuellement, 5,13 millions de mètres cubes de bois sont récoltés, ce qui représente un tiers de l'accroissement biologique annuel. D'un point de vue économique, cela représente un chiffre d'affaires annuel de 9,9 milliards d'euros pour 21 400 entreprises. Celles-ci emploient 44 500 salariés (18 % sont des femmes) dont 5 500 personnes dans l'Ain (pour 1 400 sociétés).